

Analyse du poste de travail des opérateurs du centre des opérations et de renseignement de la Gironde

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Analyse du poste de travail des opérateurs du centre des opérations et de renseignement de la Gironde : pénibilité du travail de nuit et ergonomie du poste de travail / par Corentin Acquier ; Directeur de thèse, Médecin en chef Christophe Gramond

Est une reproduction de : Analyse du poste de travail des opérateurs du centre des opérations et de renseignement de la Gironde Pénibilité du travail de nuit et ergonomie du poste de travail par Corentin Acquier 2021

Auteur(s) : Acquier, Corentin (1994...)

Autre(s) auteur(s) : Gramond, Christophe (1977-....)

Université de Bordeaux 2014-....

Editeur, producteur : 2021

Description matérielle : 1 vol. (95 f.) : ill. ; 30 cm

Titre traduit ajouté par le catalogueur : Analysis of the workstation of the operators of the operations and intelligence center of the Gironde : Painfulness of the night shift work and ergonomics of the workstation eng

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. f. 87-93 (95 réf.) Annexes

Note de thèses et écrits académiques : Thèse d'exercice Médecine générale Bordeaux 2021

Résumé ou extrait : Contexte : les travailleurs de nuit représentent 9% des salariés tous secteurs confondus, soit 2,2 millions de français. Le travail de nuit entraîne des effets sur la santé, certains avérés (troubles du sommeil, troubles métaboliques) d'autres probables ou possibles (obésité, diabète de type 2, maladie coronarienne, etc.). Le centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie est une unité opérationnelle de la gendarmerie nationale, activée 24 heures / 24 et 7 jours / 7, chargée principalement de l'accueil téléphonique des usagers et de la supervision des interventions. Nous avons mené une analyse du poste de travail avec notamment analyse de la pénibilité du travail de nuit et de l'ergonomie du poste avant de proposer des actions d'amélioration. Méthode : analyse de la pénibilité du travail de nuit par l'intermédiaire de la grille de lecture de la pénibilité des horaires décalés, de la moyenne de la durée hebdomadaire de travail sur 10 semaines, analyse de la moyenne du pourcentage d'heures

travaillées de nuit sur l'ensemble des heures travaillées avant et après intervention. Evaluation de l'ergonomie du poste de travail avec la médecine du travail et proposition d'actions d'amélioration. L'intervention consistait à faire rencontrer les responsables du CORG, le médecin responsable de la médecine du travail des personnels du CORG 33 avec le cadre du SAMU-SMUR de Bordeaux et celui du service des urgences de Robert-Picqué, dans l'objectif de pouvoir échanger sur leur pratique. Résultats : le score de pénibilité du travail de nuit n'a pas évolué de façon significative entre 2019 et 2020. Le score de pénibilité était donc jugé mauvais et il n'a pas évolué pas après intervention. Ce score bas et l'absence d'évolution s'explique principalement par l'absence de cycle régulier et un planning non structuré. On retrouvait une différence significative du nombre d'heures travaillées sur 10 semaines entre 2019 et 2020 ($p=0,04$). En 2019 la médiane était de 382 heures, soit 38 heures par semaine. En 2020 elle était de 354 heures, soit 35,1 heures par semaine. Le poste de travail est quant à lui bien organisé. Les locaux de repos sont les principaux points d'améliorations. Conclusion : nous avons proposé un profond remaniement de l'emploi du temps reposant sur un roulement en 8h, des rotations rapides en sens horaire qui permettraient selon nous d'obtenir un score de pénibilité de 82.5, soit une grande diminution par rapport à la situation actuelle. Seules quelques améliorations mineures ont été proposées en termes d'ergonomie telles que la mise en place d'un thermomètre et des actions correctrices en cas de températures hors recommandations. L'ensemble des mesures proposés nécessitent néanmoins des explications ainsi que l'adhésion des opérateurs.

Introduction: the night workers represent 9%, 2,2 million of French people, of employees in all sectors. The night shift work has health effects, some proven (sleep disorders, metabolic disorders) others probable or possible (obesity, type 2 diabetes, coronary disease, etc.). The operations and research center of the gendarmerie is an operational unit of the national gendarmerie, works 24 hours/ 24 and 7 days/ 7, mainly in charge of the telephone reception of the users and the supervision of the interventions. We conducted an analysis of the workstation, including an analysis of the difficulty of working at night and the ergonomics of work station, before proposing actions for improvement. Method: analysis of the difficulty of working at night using by the reading scale of the difficulty of shift working hours, the average weekly working time over 10 weeks, analysis of the average percentage of hours worked at night over the hours worked before and after the intervention. Evaluation of the ergonomics of the workstation with the work medicine and proposal of improvement actions. The intervention consisted in making meet the persons in charge of the CORG, the doctor in charge of the medical follow-up of the personnel of the CORG 33 with the executive of the SAMU-SMUR of Bordeaux and the executive of the emergency service of Robert-Picqué, in the objective to be able to exchange on their practice. Result: the night work difficulty score did not change significantly between 2019 and 2020. It remained at 38.5% between 2019 and 2020 ($p=0.20$). The difficulty score was therefore considered poor and did not change after the intervention. This low score and the absence of evolution is mainly explained by the absence of a regular cycle and an anarchic schedule. There was a significant difference in the number of hours worked over 10 weeks between 2019 and 2020 ($p=0.04$). In 2019 the median was 382 hours, or 38 hours per week. In 2020 it was 354 hours, or 35.1 hours per week. The workstation is well organized. The break rooms are the main points of improvement. Conclusion: we have proposed a major reorganization of the schedule based on an 8-hour shift, with fast clockwise rotations, which we believe would allow us to obtain a difficulty score of 82.5, a major reduction compared to the current situation. Only minor ergonomic improvements have been proposed, such as the installation of a thermometer and corrective actions in case of temperatures outside the recommended range. However, all the proposed measures require explanations and the support of the operators.

Sujet - Collectivité : France Gendarmerie nationale.

Sujet - Nom commun : Pénibilité du travail
Travail de nuit

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques